

==> Quel que soit le bâtiment à construire, l'opération comporte trois phases importantes :

**La phase commerciale** : repérer ou susciter la demande d'un client, élaborer une réponse, convaincre le client que la solution proposée est la meilleure sur le plan technique et financier.

**La phase études** : le bureau d'études analyse les choix techniques décidés avec le client, et les moyens qui vont être mis en œuvre

**La phase réalisation** : elle est exécutée par " les compagnons ", ouvriers professionnels très qualifiés, sous la direction de l'encadrement de chantier ou d'atelier.

## Les fonctions commerciales



L'**ingénieur d'études de prix** est chargé de chiffrer le coût d'un projet depuis son examen initial jusqu'à sa transmission au service travaux. Pour cela, il établit une proposition de prix, à partir du dossier remis par le maître d'ouvrage ou le maître d'œuvre, en collaboration si nécessaire avec le bureau d'études. Il établit le planning prévisionnel de l'opération et sélectionne les moyens et méthodes à mettre en œuvre. Dans les petites entreprises, c'est souvent le chef d'entreprise qui se charge des estimations de prix. Il peut aussi se faire aider d'un métreur.

Le **chargé d'affaires** assure le suivi du projet jusqu'à la réception du chantier à partir d'un dossier sélectionné par sa hiérarchie, mais il peut apporter lui-même l'affaire. Selon l'importance du chantier et l'organisation de l'entreprise, il réalise lui-même les études ou les confie au bureau d'études. Le contrat signé, il est souvent le représentant unique de l'entreprise vis à vis du client, des fournisseurs ou des sous-traitants.

## Les fonctions études

L'**ingénieur méthode** effectue les études nécessaires à la conception et la réalisation d'un projet. Il intervient dès l'avant-projet en liaison avec les commerciaux. Il définit les différents éléments et équipements à l'intérieur d'une enveloppe financière donnée et propose des solutions susceptibles d'en faire varier le montant. Il fait réaliser les plans détaillés, contrôle l'intervention de bureaux d'études extérieurs. En phase de réalisation, il assure le suivi et la continuité.

Le **métreur** étudie une affaire, de l'appel d'offres au mémoire définitif. Il détermine et chiffre les quantités de matériaux et de main d'œuvre nécessaires. Il procède à une estimation sommaire du projet, établit des devis descriptifs, quantitatifs ou estimatifs. L'affaire conclue, il fait les états de situation, actualise ou révisé les prix, contrôle le déroulement des travaux, vérifie le planning de la main d'œuvre.

Le **technicien de bureau** d'études transpose un croquis ou un avant-projet en dessins précis et détaillés afin de permettre au chef de chantier ou au chef d'atelier et aux exécutants de réaliser les travaux. Selon l'importance du chantier et l'organisation de l'entreprise, il réalise lui-même les études ou les confie au bureau d'études. Le contrat signé, il est souvent le représentant unique de l'entreprise vis à vis du client, des fournisseurs ou des sous-traitants.

## Les fonctions sur le chantier



Les fonctions de travaux, très diverses selon les chantiers, les entreprises et leur métier, offrent de nombreuses possibilités d'évolution.

On distingue trois fonctions d'encadrement de chantier :

Le **chef d'équipe**, très qualifié et proche du terrain, est le chef de file d'un petit groupe de compagnons. Il est chargé avec son équipe dont il organise les activités, de missions telles que construire une partie d'un bâtiment ou remettre en service une installation défectueuse.

Le **chef de chantier** encadre l'ensemble du personnel de production du chantier, détermine avec les chefs d'équipe les tâches qui leur sont attribuées pour mener à bien le projet. L'aspect humain de cette fonction est essentiel : ce très bon technicien attentif à la qualité et aux délais doit savoir diriger et animer une équipe.

Le **conducteur de travaux** encadre un ou plusieurs chefs de chantier. En plus de ses responsabilités hiérarchiques, il assure la gestion financière du chantier, organise les approvisionnements. Créatif sur le plan technique, il dialogue avec l'architecte ainsi qu'avec les autres partenaires de l'acte de bâtir. Il sait décider et déléguer.

Ces trois fonctions peuvent être confiées à des jeunes. Au-delà des compétences techniques, elles exigent des aptitudes humaines.

### Les autres intervenants sur le chantier

Le **maître ouvrier** effectue les travaux complexes de son métier. Il est autonome et fait preuve d'initiative dans la réalisation technique de sa tâche. Il maîtrise parfaitement les techniques de son métier.

Le **compagnon professionnel** effectue les travaux délicats. Il dispose d'une autonomie certaine et de très bonnes compétences professionnelles lui permettant de prendre des initiatives. Il peut participer à la formation des jeunes.

L'**ouvrier professionnel** effectue des travaux courants dans sa spécialité à partir de directives générales, et prend des initiatives. Il est responsable de leur bonne exécution.

L'**ouvrier d'exécution** effectue des travaux simples à partir de consignes précises.

## Bâtiment et Travaux Publics ? Quelle différence ?

Le **Bâtiment** comprend la construction d'édifices très variés : habitations, magasins, bâtiments scolaires, sportifs, bureaux, usines. Les entreprises de Bâtiment assurent la réalisation, la décoration et l'aménagement de tous ces bâtiments.

Les **Travaux Publics** comprennent des infrastructures (routes, canalisations) et des ouvrages d'art et de génie civil, tels les ponts, les barrages, les pistes d'aéroports, etc.